

# Collège Bel Air Meudon

## Projet de l'Association Sportive

### Présentation

L'association sportive du collège Bel Air, partie intégrante de l'Union Nationale du Sport Scolaire, se donne pour missions :

- De faire pratiquer au sein du collège, aux élèves volontaires, une ou plusieurs activités physiques de leur choix (dans le cadre des activités proposées dans l'établissement), afin qu'ils puissent s'exprimer à leur plus haut niveau de pratique, et cela en continuité avec l'EPS.
- De permettre un apprentissage de la vie associative par l'exercice de responsabilités et par l'engagement des élèves dans l'organisation des activités de l'association, notamment l'accès aux fonctions d'arbitre, avec la mise en place d'une formation de jeunes officiels.

### Les objectifs

Les objectifs poursuivis au collège sont propres à l'établissement tout en respectant le projet du district :

- Dynamiser et développer la pratique sportive. En proposant des activités faisant partie de trois groupes différents d'APSA, l'AS tente de s'adresser au plus grand nombre d'élèves. Les activités de cette année sont : badminton, crossfit, yoga et volley-ball.
- Faire s'engager les élèves dans la compétition en retenant les activités fortement représentées dans le district et pour lesquelles des championnats sont régulièrement organisés. Il est à noter qu'un élève peut bénéficier d'une pratique multi-activités.
- Former des jeunes officiels (JO) pour arbitrer, juger et organiser les rencontres sportives : la formation est assurée au sein de l'AS. Des journées de certification sont programmées au niveau départemental et la validation académique peut être acquise sur une compétition de ce niveau.
- Développer l'apprentissage de la vie associative et exercer les différents rôles : JO, capitaine, coach, responsable d'équipe, responsable de matériel. Prise et rediffusion d'informations.
- Faire participer le plus grand nombre au cross départemental : programmation de l'activité course de durée en début d'année en EPS.

## Ressources

Depuis de nombreuses années, l'AS du collège est organisée en district avec les associations sportives de douze collèges de Meudon, Meudon la Forêt, Boulogne, Chaville, Sèvres. Cette disposition permet de gérer les rencontres au niveau local et d'organiser les déplacements en car.

- Au niveau humain :
  - Trois professeurs d'EPS encadrent les activités au collège : Mme Coppenolle, Mme Flament et M. Meyer.
  - Une rotation des professeurs du district permet l'organisation du transport et des compétitions dans les différents gymnases qui accueillent.
- Au niveau matériel :
  - Un gymnase type B contenant 2 terrains de volley ou 6 terrains de badminton.
  - Un dojo utilisé pour le crossfit et le yoga.

Ces installations sont mises à disposition par la mairie de Meudon.

Le matériel spécifique est financé par l'AS.

## Fonctionnement

### Horaires et calendrier

Badminton :

Entraînements le lundi et jeudi de 12h30 à 13h20.

Compétitions en moyenne toutes les 3 à 4 semaines le mercredi après-midi.

Trois formules de compétition sont proposées : le critérium individuel (championnat départemental), le duo (championnat académique) et la formule équipe (championnat national).

Crossfit et yoga :

Entraînements le mardi et vendredi de 12h30 à 13h20.

Participation aux cross et à divers événements "loisirs".

Volley-ball :

Entraînements le mardi et vendredi de 12h30 à 13h20.

Quelques entraînements parfois le mercredi après midi.

Compétitions le mercredi après midi de 13h00 à 16h30 toutes les trois semaines.

### Informations communication

Deux panneaux d'affichage sont réservés à l'association sportive. L'un est dans la cour du collège et l'autre au gymnase. Les informations relatives à la vie de l'AS (entraînements, compétitions, formation, résultats...) sont données au plus vite.

Le site internet du collège comprend une rubrique AS. Une autorisation de droit à l'image a été demandée aux familles en début d'année.

L'assiduité aux entraînements et la présence aux compétitions faisant partie des conditions d'adhésion à l'AS, les absences doivent être justifiées et les forfaits déclarés suffisamment à l'avance de façon à pouvoir prendre les mesures qui en résultent : prévenir l'organisation et convoquer les compétiteurs sur liste d'attente.

Lors de la fête de fin d'année de l'AS, une remise de récompense officielle est prévue pour souligner l'implication des élèves inscrits. Les élèves ayant participé pendant les quatre années se voient remettre une coupe de l'association.

L'objectif de l'établissement est d'avoir au moins 25% des élèves licenciés à l'association sportive.